

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

DIRECTION DE CABINET

DIRECTION GENERALE DE L'EPIDEMIOLOGIE ET DE LUTTE CONTRE LA
MALADIE

DIRECTION DE LA SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE ET DE GESTION
D'URGENCES EN SANTE PUBLIQUE

SERVICE DE LA SURVEILLANCE INTEGREE DES MALADIES ET DE LA GESTION
DES URGENCES DE SANTE PUBLIQUE

N° 143 /MSP/DIRCAB/DGELM/DSEGUSP/SSIMGUSP. 19

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité - Dignité - Travail



Bangui, le 08 FEV 2019

Communiqué radio

Depuis le mois de Janvier 2019, le district Sanitaire de Kémo a notifié **treize (13) cas de morsure de chiens** dans la ville de Sibut. Deux des chiens mordeurs ont été capturés et mis en observation par le service de l'élevage de Sibut.

Cependant d'autres chiens errants continuent de circuler dans la ville. Nous demandons à la population de rester prudents et de signaler tout animal suspect aux autorités compétentes. Il est également demandé aux propriétaires des animaux domestiques (chien, chat, singes...) de bien prendre garde de leurs animaux de compagnie.

A ce jour, la Direction de la Surveillance Epidémiologique et de Gestion d'Urgences en Santé Publique a doté l'hôpital de Sibut de **100 doses de vaccin antirabique** pour la prise en charge des personnes mordues. Nous demandons à toute personne mordue par un animal de se présenter à l'hôpital de Sibut en vue de bénéficier des soins (vaccin antirabique).

Le Ministère de la santé et de la population en collaboration avec le Ministère de l'élevage et de la Santé Animale sont en train de prendre des dispositions pour une investigation à Sibut.

Le Ministère de la Santé et de la Population



Pierre SOMSE
Pierre SOMSE